

Le déphasage linguistique en Tunisie : un plurilinguisme en crise !

Linguistic discrepancy in Tunisia : A Plurilingualism in Crisis !

Safa CHOUCHE

Faculté des lettres, des arts et des humanités de la Manouba/ Tunisie

safachouchenenbi@gmail.com

Reçu: 29/11/2024, Accepté: 15/12/2024, Publié: 20/12/ 2024

Résumé :

La question linguistique en Tunisie reste un sujet complexe, caractérisé par un décalage significatif entre les pratiques sociolinguistiques, les représentations des locuteurs et les statuts politiques attribués aux langues. Loin d'une coexistence harmonieuse, cette situation reflète des tensions latentes, où chaque langue cherche à s'imposer dans des sphères d'usage spécifiques. Ce travail vise à analyser ces dysfonctionnements, en examinant les écarts entre les statuts institutionnels des langues et leurs usages réels dans la société. Il s'attache également à explorer les répercussions socioculturelles et linguistiques de ces déséquilibres, en mettant en lumière les enjeux identitaires et sociaux qui en découlent. Cette réflexion s'inscrit dans une démarche critique visant à repenser la gestion du plurilinguisme dans un contexte marqué par des dynamiques de pouvoir et des aspirations au changement.

Mots clés : Statuts - représentations - glottopolitique - déphasage linguistique - aménagement linguistique.

Abstract :

The linguistic question in Tunisia remains a complex issue, characterized by a significant discrepancy between sociolinguistic practices, speakers' perceptions, and the political statuses assigned to various languages. Far from a harmonious coexistence, this situation reveals underlying tensions, with each language striving to dominate specific spheres of use. The present study seeks to deconstruct these structural disparities by critically examining the disconnect between the institutional frameworks governing language

policies and the actual linguistic practices observable in Tunisian society. Furthermore, it delves into the sociocultural and linguistic ramifications of these imbalances, focusing on their implications for identity formation and social cohesion. Through a theoretical and analytical lens, this work contributes to the broader discourse on the governance of multilingualism in contexts defined by historical legacies of power, sociopolitical hierarchies, and evolving aspirations for cultural and linguistic equity.

Key words : Language statuses - Representations - Glottopolitics - Linguistic discrepancy - Language planning.

Pour citer cet article :

CHOUCHENE, Safa (2024), Le déphasage linguistique en Tunisie : un plurilinguisme en crise !, *Contextes Didactiques, Linguistiques et Culturels* [En ligne], 2(3), 246-261. Disponible sur le lien : <https://www.asjp.cerist.dz/en/PresentationRevue/928>

Pour citer le numéro :

KALAI, Lassaad, HUSSON, Daniel et SOLTANI, El-Mehdi (2024), Numéro –Thématique « [Langues, cultures et enjeux contextuels : quels rapports ?](#) », *Contextes Didactiques, Linguistiques et Culturels* [En ligne], 2(3), 539 p. Disponible sur le lien :

<https://www.asjp.cerist.dz/en/PresentationRevue/928>



“Il existe une différence de taille entre le raisonnement catégorico-déductif propre à la pensée religieuse, et le raisonnement hypothético-déductif propre aux sciences.”(Dourari, 2003 : 85)

1. Introduction

La Tunisie, carrefour historique de langues et de civilisations, se distingue par une richesse et une complexité sociolinguistiques qui en font un modèle emblématique de multilinguisme. Les nombreuses civilisations ayant marqué son territoire ont laissé des empreintes profondes, façonnant une mosaïque culturelle et linguistique unique. Cette diversité place le locuteur tunisien au centre d'un univers linguistique dynamique, marqué par des interactions constantes entre les dimensions mésosociales, microsociales et macrosociales des pratiques langagières.

En plus de leur langue maternelle, les Tunisiens évoluent dans un environnement multilingue, où l'arabe sous ses diverses formes, le français et l'anglais cohabitent et interagissent dans des contextes variés. Sur le plan microsocial, les choix linguistiques des individus traduisent des stratégies communicationnelles et identitaires, influencées par des facteurs tels que le milieu familial, le système éducatif et les exigences professionnelles.

Depuis l'indépendance, les politiques linguistiques ont cherché à consolider l'identité nationale en valorisant l'arabe. Cependant, la coexistence de ces langues met en lumière des tensions entre les statuts officiels qui leur sont attribués et leurs usages réels dans la société. Ce décalage, perceptible aussi bien dans les interactions quotidiennes que dans les discours institutionnels, soulève des interrogations quant à la capacité des politiques linguistiques à répondre aux besoins communicationnels et identitaires des locuteurs tunisiens.

Cet article se propose d'explorer les représentations linguistiques des locuteurs tunisiens à travers leurs dimensions épilinguistiques et macrosociales. Il examine également comment ces représentations influencent les choix linguistiques et les répertoires verbaux, tout en mettant en perspective les défis posés à l'adaptation des politiques linguistiques face aux réalités sociales et aux mutations globales.

1. Représentations et statuts des langues

1.1. Les représentations comme savoirs épilinguistiques

«Jamais un usage linguistique n'existe sans sa représentation» (Lafont, 1991 : 48). Cette citation met en lumière le lien fondamental entre l'usage d'une langue et les attitudes, opinions et perceptions des locuteurs ou de la société envers celle-ci. Selon Bourdieu, «la langue n'est pas seulement un instrument de communication, mais aussi un enjeu social, un capital symbolique» (Bourdieu, 1991: 44). Étant : «[...] une forme de connaissance socialement élaborée et partagée ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social» (François Jodelet cité par Boyer, 1990 : 102), la représentation linguistique est désormais appréhendée comme une construction sociale élaborée et partagée au sein d'un groupe. Elle joue un rôle fonctionnel en orientant les comportements, les interactions et la cognition collective de la communauté. En participant à la structuration d'une réalité commune, ce type de savoir constitue un soubassement majeur dans le maintien de la cohésion sociale et dans l'élaboration d'un sens partagé..

Dans les contextes où plusieurs langues coexistent au sein d'une même société, comme en Tunisie avec l'arabe, le dialecte tunisien, et des langues étrangères telles que le français ou l'anglais, les représentations linguistiques jouent un rôle clé pour décrypter la hiérarchisation et les valeurs attribuées à chaque langue. Autrement dit, dans un environnement multilingue tel que celui de la Tunisie, les pratiques langagières hybrides ne répondent pas seulement à des besoins fonctionnels. Elles témoignent également de l'identité culturelle et sociale des Tunisiens, reflétant les interactions complexes entre patrimoine linguistique et aspirations à la modernité. À la lumière de toutes ces données, Ferguson note que dans un tel environnement, «les variétés de langues en contact sont perçues comme des outils pratiques adaptés aux contextes sociaux spécifiques, mais elles contribuent également à définir l'identité culturelle et sociale des locuteurs » (Ferguson : 1959 : 337).

Ce savoir épilinguistique, loin d'être figé, est par essence dynamique, évoluant continuellement en fonction des transformations sociales et des contextes culturels. Son développement est donc étroitement

lié à celui de la société, tout en étant influencé par les mutations du cadre global dans lequel il s'inscrit.

Quelles sont les perceptions des Tunisiens à l'égard des langues qu'ils pratiquent ? Pour répondre à cette question, nous examinerons les langues en fonction de leur prévalence, en commençant par celles qui dominent les usages quotidiens pour aller vers celles dont l'emploi reste plus marginal.

1.2. Le statut comme action glottopolitique

Le choix de la dénomination glottopolitique revêt une importance significative. Ce concept se présente comme une théorie sociolinguistique qui englobe l'ensemble des pratiques de gestion et d'intervention sur les langues au sein d'une société. Il inclut également les représentations linguistiques, considérées comme des constructions sociales influençant et orientant ces interventions. Ainsi, la glottopolitique intègre à la fois les dimensions théoriques et pratiques des politiques linguistiques, en soulignant leur ancrage dans les dynamiques sociales et idéologiques. De fait, le statut d'une langue est «indissociable des représentations sociales qui lui sont associées, car il est à la fois un produit et un outil des luttes symboliques qui déterminent les rapports de pouvoir entre les groupes sociaux» (Bourdieu : 1991 : 74).

Les attitudes envers les langues, souvent modelées par des idéologies politiques et culturelles, jouent un rôle déterminant dans l'attribution de leur statut. La désignation d'une langue est étroitement liée à l'imaginaire linguistique, qui façonne les perceptions sociales et les valeurs associées à cette langue. Dès lors, son statut reflète non seulement son usage institutionnel, mais également les représentations collectives et les idéologies qui participent à sa légitimation ou, au contraire, à sa marginalisation. Par conséquent, ces représentations sociales influencent directement les décisions politiques relatives au rôle et à la place des langues dans la société.

Le statut politique constitue une notion clé dans le domaine des sciences du langage, car il détermine la place qu'une langue occupe dans une société donnée. Pour Calvet, lorsqu'il est question de représentations linguistiques, nous sommes donc au centre de la linguistique, et par conséquent «à la recherche d'un des facteurs de changement (de statut)» (Calvet : 1999 : 167)

car ce dernier reflète la hiérarchie sociale des langues. Le statut d'une langue peut varier entre celui de langue officielle, seconde ou étrangère, et découle des actions d'aménagement linguistique menées par les instances dirigeantes. Selon Dourari (2022 : 15), une langue est qualifiée d'officielle lorsqu'elle acquiert « un statut juridique dans une société plurilingue » tout en étant inscrite « dans les textes légaux de l'État ». Une langue étrangère, quant à elle, se définit comme « une langue non maternelle, langue qui est apprise/enseignée à l'école ». Elle peut également être enseignée dans les pays où cette langue est pratiquée. Par ailleurs, une langue seconde est « une langue non maternelle bénéficiant d'un statut officiel » (Prescod et Robert, 2014 : 139).

Ces processus, souvent encadrés par des politiques linguistiques élaborées par l'État, visent à définir la place et le rôle attribués à chaque langue. Les décisions prises en la matière sont largement influencées par des idéologies linguistiques qui, en fonction des objectifs politiques et sociaux du groupe au pouvoir, modifient et hiérarchisent les statuts des langues. Ainsi, ces idéologies déterminent quelles langues sont valorisées, imposées ou marginalisées, en fonction des intérêts stratégiques de ceux qui détiennent le pouvoir.

Cependant, au-delà des pratiques institutionnelles et des perceptions sociales, une question fondamentale émerge : quels statuts sont conférés à ces langues, et dans quelle mesure ces statuts traduisent-ils les dynamiques sociopolitiques et culturelles propres à la société ?

2. 2. Disparités sociopolitiques entre les langues

Le déphasage révèle une tension fondamentale entre les poids sociolinguistique des langues en usage et leurs statuts institutionnels, une situation marquée par une divergence frappante entre les pratiques langagières réelles et les classifications formelles. Comme le souligne Chachou, « les dénominations des langues sont souvent subsumées d'idéologie et gouvernées essentiellement par des enjeux de pouvoir » (Chachou, 2013 : 18) masquant ainsi les pratiques sociolinguistiques réelles. En Tunisie, cette dissociation révèle un paradoxe marquant dans la pratique linguistique : l'arabe classique, bien qu'érigé en langue officielle et porteur d'une identité arabo-islamique revendiquée, demeure confiné à un usage très restreint. Par contraste, l'arabe dialectal, véritable vecteur d'une identité

nationale spécifiquement tunisienne, ne bénéficie d'aucun statut politique. Quant au français, héritage du passé colonial, il continue d'occuper une place significative dans le paysage linguistique. Ces trois composantes linguistiques, bien qu'omniprésentes dans les pratiques quotidiennes, ne jouissent pas d'une reconnaissance institutionnelle qui reflète réellement leur poids sociolinguistique.

2.1. Le dialectal : variété majoritaire et minorée !

Les représentations sociales des langues, comme le souligne François Gadet, jouent un rôle crucial : en Tunisie, le dialectal constitue un marqueur fondamental de l'identité locale. En tant que langue vernaculaire, il joue un rôle essentiel dans les interactions sociales et transactionnelles quotidiennes. C'est donc la langue de la première socialisation car c'est à travers elle que se forge l'imaginaire de l'individu et son univers affectif (K. Taleb Ibrahim, 1997 : 28). Ce constat s'applique parfaitement au dialecte tunisien, souvent considéré comme la langue de l'affectivité. Pour ces Tunisiens, il est plus aisé d'exprimer leurs émotions dans cette langue que dans d'autres, comme le souligne Laroussi le dialectal : « permettra une meilleure intégration socio-politique de l'ensemble des Tunisiens » (Laaroussi, 1998 : 151). Ce lien affectif profond repose également sur des facteurs socio-historiques et anthropologiques car la langue maternelle est le premier territoire d'ancrage affectif et identitaire.

En Tunisie, le dialecte tunisien incarne une continuité culturelle et historique qui consolide sa fonction identitaire. Il joue un rôle central dans la préservation des traditions, servant de fondement aux récits collectifs et aux représentations partagées. Pour de nombreux Tunisiens, le dialecte dépasse le simple outil de communication : il est un vecteur privilégié d'expression émotionnelle et un pilier de leur patrimoine culturel, définissant ainsi leur *tunisianité*.

Cependant, le statut du dialecte tunisien soulève une problématique emblématique, révélatrice des tensions entre les pratiques linguistiques et leur reconnaissance institutionnelle. Bien qu'omniprésent dans les interactions quotidiennes et essentiel à l'identité culturelle, aucune politique d'aménagement linguistique n'a été mise en œuvre pour lui octroyer un

statut officiel. Malgré son rôle central dans les usages langagiers, le dialecte reste relégué à une position marginale sur le plan institutionnel.

L'association Derja, engagée dans la promotion et la valorisation du patrimoine linguistique tunisien, illustre ces revendications. Le 21 février 2022, son président a adressé une lettre au président de la République, Kaïs Saïed, appelant à reconnaître officiellement le tunisien aux côtés de l'arabe classique. Cependant, cette requête a suscité de vives réactions de la part des défenseurs de l'arabe classique, mettant en lumière des représentations idéologiques profondément ancrées. Comme l'explique Dourari, «depuis que l'arabe classique et la religion islamique sont devenus, dans la sphère officielle, des repères hégémoniques de plus en plus prégnants» (Dourari, 2021 : p.88), ils ont sapé les repères historiques et anthropologiques du peuple de l'Afrique du nord, «toujours vivace» (Dourari, 2021 : 88). Cette tentative de reconnaissance officielle de la langue maternelle des Tunisiens s'est heurtée à un refus, laissant le devenir de cette langue autochtone incertain dans le cadre des tensions linguistiques qui traversent la société. Bénéficiant d'un statut sociolinguistique prédominant, le dialectal continue néanmoins sa lutte pour accéder à une reconnaissance politique face à la prépondérance des langues dominantes.

2.2. L'arabe classique : Langue officielle en déclin !

L'article 6 de la Constitution tunisienne adoptée le 25 juillet 2022, et entrée en vigueur le 16 août de la même année, stipule que « La Tunisie constitue une partie de la nation arabe. La langue officielle est l'arabe ». Cependant, cet article ne précise pas explicitement le type d'arabe concerné. La plupart des linguistes s'accordent à considérer que l'arabe classique est désigné comme langue officielle, principalement en raison de son rôle historique et symbolique. Comme le souligne Ferguson, «l'arabe classique, en tant que variété élevée, est étroitement lié à la religion et à l'héritage culturel des pays arabophones» (Ferguson, 1959 : 337). Nous concédons que les choix linguistiques officiels dans les pays arabes «procèdent de toute logique d'un humus culturel et linguistique arabo-islamique» (Dourari, 2021: 55), où l'arabe classique est perçu comme une langue sacrée et unificatrice symbolique. En Tunisie, bien que le dialecte tunisien soit la langue la plus courante statistiquement parlant, l'arabe classique conserve le statut de

langue officielle en raison de sa forte association avec l'islam, religion prédominante dans le pays.

Cette variété n'est la langue autochtone d'aucun locuteur tunisien et n'est utilisée que par une catégorie très restreinte de la population, notamment les professeurs de la langue arabe et les hommes religieux. Ce sont surtout ces derniers qui essayaient de promouvoir le classique qui est étroitement lié à l'Islam. Constituant le monopole des hommes de la religion, le classique s'écarte petit à petit des pratiques langagières des tunisiens pour se limiter à la récitation du Coran. Ainsi, nous devons admettre que de nos jours le classique demeure la «langue de la prière, des rituels, et dans sa forme écrite s'exprime toute la tradition religieuse et ses annexes» (Grandguillaume, 2004 : 22) . Bien que l'arabe classique soit consacré comme langue officielle par la Constitution, son usage demeure limité parmi les Tunisiens, en raison de sa complexité linguistique. Selon Ferguson, cette variété de l'arabe, qualifiée de «variété haute», est souvent perçue comme éloignée des pratiques quotidiennes et exige une maîtrise approfondie. Ainsi, dans les contextes officiels, les Tunisiens privilégient d'autres formes d'arabe, telles que l'arabe littéral, l'arabe institutionnel et l'arabe standard moderne, jugées plus accessibles et adaptées aux communications formelles. Ces variétés modernes, adoptées dans les sphères administratives et éducatives, se distinguent par leur relative simplicité et leur pertinence dans les échanges internationaux. Ce pragmatisme sociolinguistique illustre une hiérarchisation où l'arabe classique, malgré sa valeur symbolique et culturelle, est confiné à un usage restreint. Dans la pratique, d'autres variétés de l'arabe sont employées : l'arabe littéral, dominant dans les domaines de l'éducation et de l'administration, et l'arabe standard moderne, qui coexiste avec le dialecte, notamment dans les médias, reflétant des dynamiques d'interférence et d'adaptation linguistique. Ferguson note que «l'arabe littéral, en tant que variété formelle, est la langue des institutions et de l'enseignement, car il garantit une uniformité et une clarté dans la transmission des savoirs» (Ferguson, 1959 : 338). En revanche, Hagège affirme que «l'arabe standard moderne est devenu la norme dans les médias et les échanges publics, où il se mélange souvent avec le dialecte, créant ainsi une forme hybride qui répond aux attentes d'une audience large et diversifiée» (Hagège, 1985 : 112).

Bien que reconnu comme langue officielle, l'arabe classique n'est, en pratique, utilisé par aucun Tunisien comme langue parlée. Son usage se cantonne principalement aux actes rituels, en particulier à la récitation du Coran. En dehors du domaine religieux, cette variété linguistique est quasiment absente, que ce soit dans les contextes formels ou informels.

2.3. Le français : legs colonial ou critère d'identification sociale ?

Malgré les diverses politiques linguistiques mises en œuvre après l'indépendance, le français maintient face à l'hégémonie de l'arabe officiel et du dialecte tunisien et ne cesse de s'immiscer dans tous les domaines d'usage. Sa résilience, particulièrement dans le contexte postrévolutionnaire, marqué par le retour des débats linguistiques et identitaires, illustre sa complexité sociolinguistique.

Certains locuteurs tunisiens considèrent le français comme une menace pour l'identité nationale et pour *al-Ummah al-'Arabiyya*, cette vision étant fondée sur l'idée que l'usage du français remet en cause l'unité de l'État et de la nation. En effet, le français est vu comme une menace pour «l'État unique, la nation unique, la religion unique et la langue unique» (Dourari : 2003 : 85). Cette perception s'inscrit dans une dynamique où le français est associé à des valeurs idéologiques opposées à l'idéal d'une identité homogène, fondée sur une langue unique, mythifiée et unifiée. Ces jugements de valeur exprimés à cet égard sont souvent loin d'être fondés sur des arguments épistémiques ou scientifiques. Ils s'inscrivent plutôt dans une «déontologie idéologique» (Dourari : 2021 : 88), soulignant ainsi que ces opinions ne relèvent pas d'une analyse objective et aléthique de l'usage du français à l'échelle macrosociale. Ainsi, le français, bien plus qu'une simple langue étrangère, s'impose pour certains comme un symbole de rupture et de division, exacerbant les débats autour des enjeux identitaires et de la souveraineté culturelle. Héritage colonial par excellence, il demeure néanmoins un outil incontournable de promotion sociale et professionnelle, intégré aussi bien dans les sphères formelles qu'informelles. Souvent perçu comme un vecteur d'ouverture sur le monde, il facilite l'accès à la modernité et aux dynamiques internationales. La maîtrise du français confère un prestige social significatif, notamment dans les milieux urbains et élitaires, où il est associé à des opportunités éducatives et professionnelles

de qualité, en particulier dans les domaines économiques, politiques et académiques où il conserve une prédominance.

Cependant, malgré ce rôle sociolinguistique central, le français reste une langue à statut ambivalent : est-il langue seconde, étrangère, ou étrange ? Coexistant avec le dialecte tunisien dans les échanges informels et avec l'arabe classique dans les espaces officiels, il bénéficie de ce que Dourari qualifie de «co-officialité de fait» (Dourari, 2003 : 8). Bien qu'il ne possède aucun statut juridique formel, son usage étendu dans des contextes variés tels que l'éducation, le travail et la vie quotidienne lui confère une quasi-officialité, renforcée par une large acceptation au niveau macrosocial. Malgré les stigmatisations portées par les adeptes de l'identité arabo-islamique, le français continue de jouir d'un poids sociolinguistique omnipotent. Sa résilience face à la langue officielle et à la langue vernaculaire ne doit pas l'empêcher de légitimer sa place face à l'anglais, un nouveau rival qui s'impose de plus en plus comme « une meilleure langue pour l'ouverture internationale» (Laroussi : 2021 : 223).

3. 3. Enjeux socioculturels et linguistiques du déphasage

Il est évident que le décalage entre les représentations, les statuts et les pratiques des langues engendre des implications socioculturelles et linguistiques majeures. Comme le souligne Louis-Jean Calvet, les langues évoluent selon des dynamiques sociales complexes où leur poids symbolique peut diverger de leur usage réel. (Calvet, 1999 : 58)

3.1. Implications socioculturels

Khaoula Taleb Ibrahimy souligne que «les langues ne sont jamais des outils neutres, elles sont l'expression des rapports de force au sein de la société» (Taleb Ibrahimy, 1997 : 45). Ce décalage linguistique devient un véritable révélateur des tensions sociales et identitaires, notamment dans les sociétés postcoloniales, où la langue est indissociable des luttes pour le pouvoir, la reconnaissance et la définition de l'identité collective. Dans un contexte tel que celui de la Tunisie, la hiérarchisation des langues, qu'elles soient issues de l'héritage colonial ou des langues vernaculaires, peut renforcer les inégalités sociales et alimenter des tensions culturelles. Cette stratification, inégale et illogique, contribue à la marginalisation, voire la disparition de certaines communautés linguistiques et à la perpétuation d'une forme

d'exclusion qui se joue non seulement sur le plan linguistique, mais aussi sur le plan culturel et identitaire.

Les tensions socio-culturelles prennent donc une dimension particulière dans cette pluralité linguistique en étant tiraillée entre des utopies contradictoires. Cherchant à s'identifier au sein de ce carrefour linguistique, les Tunisiens sont tiraillés entre une «utopie islamiste intégriste rétrogressive et une utopie démocratique» (Dourari, 2003 : 160) loin d'être réalisée dans ce contexte «où le désordre général organise l'ensemble» et «le croire encadre le savoir» (Dourari, 2021 : 88). Derrière l'usage de chacune de ces langues coexistantes, il y incontestablement une volonté «d'auto-identification» (Laaroussi, 2021 : 226) socioculturelle. Une identification hypostasiée qui n'a aucun lien avec les propres repères définitoires, identitaires et linguistiques de cet ensemble géographique et humain. En effet, les statuts du français, de l'arabe classique et de l'arabe dialectal, ainsi que des langues étrangères plus récentes, tels que l'anglais, doivent être redéfinis à la lumière des évolutions sociopolitiques.

L'absence de reconnaissance institutionnelle des langues pourtant largement pratiquées par la majorité de la population révèle un déséquilibre profond dans les dynamiques sociales et culturelles. Ce déséquilibre dépasse la simple question de gestion politique pour toucher au cœur des processus de construction identitaire et de stratification sociale. Il met en lumière les mécanismes de pouvoir, de domination et de résistance qui traversent non seulement la société tunisienne, mais également les sociétés maghrébines dans leur ensemble.

Dans ce contexte, la langue ne se limite pas à son rôle d'outil de communication ; elle devient un terrain de lutte symbolique et idéologique où se jouent quotidiennement des enjeux de reconnaissance, d'inclusion et de marginalisation. La non-reconnaissance de ces langues reflète ainsi des rapports de pouvoir complexes, souvent invisibles mais omniprésents, qui structurent l'ordre social et culturel du pays.

Ces tensions constituent un élément central dans la construction des inégalités et des exclusions caractéristiques des sociétés postcoloniales. Les langues, bien au-delà de leur fonction linguistique, deviennent le reflet des conflits plus larges entre tradition et modernité, entre pouvoir et résistance, entre héritage et innovation.

3.2. Implications linguistiques

Les implications linguistiques de cet hiatus existant entre les statuts, les représentations et les pratiques des langues en Tunisie sont nombreuses et témoignent d'une stratification sociofonctionnelle complexe. En effet, il en résulte une hiérarchisation des langues où le dialectal, bien qu'il soit omniprésent dans tous les contextes, est toujours perçu comme inférieur et inadapté aux fonctions formelles ayant le statut constitutionnel d'un «absent» (Laaroussi, 2022 : 131). Il serait aberrant de ne pas mettre en avant l'injustice linguistique qui procède de la dénomination de l'arabe classique comme langue officielle. Cela a entraîné, *nolens volens*, la stigmatisation de la langue maternelle des Tunisiens. Le fait de reconnaître officiellement une langue minorée socialement, n'est parlée naturellement par aucun locuteur et presque sortie de l'usage, nous situe dans une situation de minoration linguistique. Une situation dans laquelle la langue socialement majoritaire est politiquement stigmatisée. Cette marginalisation conduit à une fragmentation des usages linguistiques et à une diglossie qui renforce les écarts entre les sphères formelles et informelles de la société. De plus, la coexistence entre le français, langue perçue comme vectrice de modernité, et l'arabe classique, langue officielle et porteuse d'une identité arabo-islamique, anime ces tensions, voire cette «guerre des langues». (Calvet : 1987 : 22) Il va sans dire que cette situation entraîne une instabilité dans les pratiques linguistiques des locuteurs, particulièrement chez les jeunes, qui développent des formes hybrides alternant et mêlant l'arabe dialectal, français et parfois anglais. Le répertoire verbal des jeunes locuteurs illustre une créativité linguistique qui reflète à la fois leur adaptation aux contraintes sociales et leur rejet des normes imposées. Toutes ces données montrent que la politique linguistique en Tunisie est encore loin de répondre aux réalités sociolinguistiques du pays, ce qui alimente les débats sur les places et les statuts des langues qui y sont présentes.

4. Conclusion

Les constitutions tunisiennes de 1959, 2011, 2014 et 2022, bien qu'importantes dans leur contexte respectif, n'ont jamais traité de manière approfondie la question des langues, pourtant cruciale dans la construction de l'identité nationale. À chaque étape de l'évolution politique du pays, les crises identitaires et linguistiques ont influencé, et continuent d'influencer,

le paysage sociopolitique tunisien. Pourtant, le débat sur le statut des langues reste en suspens. L'arabe classique, désigné comme langue officielle, se limite essentiellement à des usages religieux et académiques, sans être parlé spontanément dans la vie quotidienne. Le français, héritage du colonialisme, occupe une position ambiguë, restant un marqueur de distinction sociale. Enfin, le dialecte tunisien, langue maternelle de la quasi-totalité de la population, demeure exclu de tout statut politique. Cela pose une question fondamentale : quels critères permettent de définir le statut politique d'une langue ? Si ces critères s'appuient sur des considérations religieuses ou anthropologiques, ne serait-il pas plus pertinent et équitable de prendre en compte l'ensemble des repères culturels, civilisationnels, religieux et linguistiques qui ont façonné l'histoire et l'identité de ce territoire ?

Des interrogations qui resteront sans réponse tant que les relations entre langue et société ne seront pas analysées sous l'angle des processus «d'identification» plutôt que de «l'identité» (Laroussi : 2021 : 225) figée. Ces questions, loin d'être résolues, sont souvent occultées ou traitées de manière périphérique dans les textes constitutionnels. Tant qu'une véritable déconstruction des valeurs et des représentations préétablies n'aura pas lieu, les politiques linguistiques en Tunisie risquent de rester tributaires d'une logique qui perpétue des clivages entre les langues et les identités, sans remettre en question les dynamiques historiques qui les ont instituées. Et par conséquent, pour réussir à définir une Tunisie tunisienne, il semble donc primordial de «déconstruire les idéologies linguistiques en Tunisie» (Laaroussi, 2021: 226) tout en mettant à nu «les pseudoarguments selon lesquels l'homogénéité linguistique et l'uniformisation culturelle sont synonymes de cohésion culturelle et de paix sociale» (*Idem* : 226). Ce serait, incontestablement, un moment buttoir dans l'histoire de la Tunisie où elle va «recouvrir sa diversité et son histoire constitutives» (Dourari, 2022 : 15) autrement elle va claudiquer sans fin entre un «avoir été» et un «devoir être» (Dourari : 2021 : 90).

5. Bibliographie

- _ BOURDIEU, Pierre (1991), *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Éditions du Seuil.
- _ BOYER, Henri (1990), Matériaux pour une approche des représentations sociolinguistiques. Eléments de définition et parcours documentaire en diglossie, in *Langue française*, n°85, Montpellier, p. 102-124.
- _ CHACHOU, Ibtissem (2013), *La situation sociolinguistique de l'Algérie, Pratiques plurilingues et variétés à l'œuvre*, Paris, L'Harmattan.
- _ CALVET, Louis-Jean (1987), *La guerre des langues et les politiques linguistiques*, Paris, Payot.
- _ CALVET, Louis-Jean (1999), *Pour une écologie des langues du monde*, Paris, Plon,
- _ CALVET, Louis-Jean (2021), Langues, Politiques linguistiques et idéologies au Maghreb, in *Revue d'idéologies linguistiques*, n° 13-14, p. 171-183.
- _ DOURARI, Abderrezak (2003), *Les malaises de la société algérienne*, Alger, Casbah Éditions.
- _ Dourari, Abderrezak (2021), La politique linguistique de l'Algérie ou l'arbre linguistique qui cache la forêt idéologique, in dans *Revue d'idéologies linguistiques*, n° 13-14 p. 84-118.
- _ DOURARI, Abderrezak (2022), *Penser les langues en Algérie*, Boumerdès, Éditions Frantz Fanon.
- _ FERGUSON Charles (1959), Diglossia , in *Word*, n°2, p. 325-340.
- _ GRANGUILLAUME, Gilbert (2004), Arabisation au Maghreb, in *Revue d'aménagement linguistique*, n° 107, France, p. 15-40.
- _ HAGÈGE Claude (1985), *L'Homme de parole*, Paris, Fayard.
- _ LAROUCSI Foued (2002), La diglossie arabe revisitée, Quelques réflexions à propos de la situation tunisienne, in *Insaniyat*, n° 17-18, Algérie, p? 129-153.
- _ LAROUCSI Foued (2021), Pour une déconstruction des idéologies linguistiques en Tunisie post-révolution « Hier, l'idéologie des colons, aujourd'hui, l'idéologie des couillons» », dans *Revue d'idéologies linguistiques*, n° 13-14, p. 220-241.

_ MORSLY Dalila (2021), Idéologies linguistiques en mutation ? Le hirak algérien : ses

discours, ses pratiques , *in* Revue d'idéologies linguistiques, n° 13-14, p. 15-28.

_ PRESCOD Paula, ROBERT Jean-Michel (2014), La Langue Seconde à la croisée des chemins, *in* études de linguistiques appliquées, n 174, p. 139-146.

_ TALEB IBRAHIMI, Khaoula (1997), *Les algériens et leurs langues, éléments pour une approche sociolinguistique de la société algérienne*, Alger, ed. El Hikma.